

ZIMBABWE

Des centaines d'organisations appellent les dirigeants africains à réagir à la crise humanitaire et des droits humains

Index AI : AFR 46/031/2005

ÉFAI

**Embargo : mercredi 16 novembre 2005
(00 h 01 TU)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT
AMNESTY INTERNATIONAL
CENTRE ON HOUSING RIGHTS AND
EVICTIONS (COHRE)
ZIMBABWE LAWYERS
FOR HUMAN RIGHTS**

Aujourd'hui, une coalition d'organisations civiques et de défense des droits humains réparties sur l'ensemble du continent africain a lancé un Appel commun concernant le Zimbabwe. Elle a adressé des lettres aux dirigeants africains et à l'Union africaine (UA) pour les exhorter à résoudre la crise des droits humains et la crise humanitaire qui sévissent actuellement dans ce pays.

La multitude des appels envoyés souligne la persistance de cette double crise, ainsi que l'incapacité apparente des États africains et de l'UA à prendre des mesures significatives pour y remédier.

Les organisations ont également adressé des lettres au président Obasanjo, du Nigéria, l'actuel président de l'UA, et à Robert Mugabe, le président du Zimbabwe.

“ Le silence des dirigeants africains sur le Zimbabwe constitue un manquement à leur engagement envers les droits humains des Africains, a déclaré un porte-parole de la coalition. Des centaines de milliers de Zimbabweens ont vu leurs maisons détruites. Maintenant, des personnes déplacées, sans abri, désespérées se voient refuser l'aide dont elles ont besoin, tandis que les expulsions forcées et les démolitions se poursuivent. Lorsque le secrétaire général des Nations unies qualifie la situation d'”injustice catastrophique”, l'Union africaine ne peut pas rester silencieuse. ”

L'envoi de lettres est soutenu par diverses organisations non gouvernementales et associations de défense des droits humains d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe ; nombre d'entre elles travaillent sur le droit à un abri et à un logement. Ces organisations sont atterrées par le programme d'expulsions et de démolitions massives que le gouvernement du Zimbabwe a mis en œuvre. Aujourd'hui, elles ont également transmis l'Appel commun à leur gouvernement respectif, ainsi qu'au président Mugabe.

La coalition a notamment demandé à l'UA de veiller à ce que les Zimbabweens puissent recevoir l'aide humanitaire que leur gouvernement leur refuse, et de traiter la situation des droits humains au Zimbabwe à l'occasion de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement, en janvier 2006.

La coalition comprend des organisations zimbabweennes, menées par l'association Zimbabwe Lawyers for Human Rights. Parmi les mouvements internationaux soutenant cette action, on peut citer le Centre on Housing Rights and Evictions (COHRE), Amnesty International, Human Rights Watch, l'International Bar Association's Human Rights Institute, ainsi que des coalitions internationales, notamment Housing and Land Rights Network – Habitat International Coalition, CIVICUS World Alliance for Citizen Partnership et Connectas (Amérique latine). ●

Pour des entretiens avec les membres de la coalition, prenez contact avec les personnes suivantes :

- **Amnesty International : Audrey Gaughran ou Simeon Mwanza, à Londres, au +44 (0) 20 74135597 ;**

- **Centre on Housing Rights and Evictions : Jean du Plessis, en Afrique du Sud, au +27 82 55 5563, et Mawuse Anyidoho, au Ghana, au +233 21 238821 ;**

- **Zimbabwe Lawyers for Human Rights : Otto Saki, au Zimbabwe, au +263 91 257 247 ;**

- **Habitat International Coalition : Joseph Schechla, en Égypte, au +20 (0)2 347-4360 ;**

- **Human Rights Watch : Tiseke Kasambala, à Londres, au +44 (0) 44 20 7713 1995 ;**

- **International Bar Association Human Rights Institute : Gugulethu Moyo, à Londres, au + 44 (0)20 7691 6868 ;**

et

- **en Afrique du Sud : The Zimbabwe Solidarity Forum : Pamela Masiko ou Richard Smith, au +27 (0)11 403 5650 ;**

- **au Nigéria : Legal Defence and Assistance Project (LEDAP), au + 234 1 493 5680 ;**

- **en Namibie : Legal Assistance Centre : Norman Tjombe, au + 264 (0)61 223356.**

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le document intitulé [Appel commun aux dirigeants africains concernant la situation des droits humains au Zimbabwe](#) (index AI : AFR 46/030/2005) sur le site d'Amnesty International.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

